

# LES ENQUÊTES DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA FAMILLE



## Parents d'enfants de 6 à 12 ans

### Synthèse de l'enquête



### Quand l'enfant devient grand : questions de parents

#### ● Des difficultés supposées des parents dans l'éducation de leurs enfants ...

Le terme de parentalité qui émerge dans les années 80 pour rendre compte des différentes manières d'être parents, coïncide avec la mise en lumière des difficultés réelles ou supposées que rencontrent ces derniers dans l'exercice de leurs responsabilités parentales. Le terme est alors associé au fait que le rôle, la place, la fonction et les pratiques ne vont pas toujours de soi et peuvent être source de stress, de questions, d'inquiétudes.

L'invention de ce nouveau concept et l'apparition du terme « parentalité » correspondent alors avec l'émergence d'une nouvelle politique de la famille, qui vise à concevoir son action en tenant compte de l'intérêt de l'enfant et du soutien à ses parents dans un cadre préventif : les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

#### ● ...aux actions de soutien à la fonction parentale

Les REAAP ont inscrit durablement quelques principes fondamentaux, qui font référence dans la manière de concevoir l'approche de la parentalité et vont à l'encontre de la thèse des parents démissionnaires. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Or il n'est pas facile d'être parent et il y a donc lieu de les soutenir dans leur fonction. La démarche impulsée par les REAAP repose sur l'idée que tout parent possède des capacités éducatives et que chaque famille doit découvrir ses propres solutions éducatives en partageant son expérience avec d'autres histoires familiales, mettant un terme à la délivrance de réponses automatiques. Les REAAP s'opposent ainsi aux initiatives qui tendent à vouloir enseigner des compétences, des « conduites types » identiques pour tous les parents, indépendamment de leur situation unique. Ils s'adressent à tous les parents quel que soit l'âge de leurs enfants et proposent des actions d'écoute, d'échange, d'information et de mise en relation vers les services appropriés.

#### ● Une enquête qui cible les besoins des parents d'enfants de 6 à 12 ans

Chaque période de l'enfance connaît ses spécificités, tant du point de vue des relations que les parents entretiennent avec leurs enfants, de l'autorité dont ils doivent faire preuve ou bien du degré d'autonomie qui doit être accordé à l'enfant ou au jeune.

Si la petite enfance et l'adolescence sont liées à des interrogations spécifiques et clairement identifiées, la période de l'enfance qui concerne la tranche d'âge des 6-12 ans est beaucoup moins visible, plus floue, car peut être considérée et vécue comme

plus calme mais tout aussi importante dans les questionnements qu'elle peut susciter chez les parents.

Selon certains spécialistes de l'enfance, c'est une période de latence où l'enfant est attiré vers des activités sociales plus larges qui se déroulent dans des milieux plus variés (école, milieu associatif, milieu culturel...). La vie en groupe, entre pairs, y prend alors une importance croissante et le désir d'autonomie des enfants aussi.

C'est la période des premières fois (premier trajet école/domicile, premier argent de poche, premier téléphone portable...) et où les comportements des enfants changent ; ils adoptent de nouvelles règles, respectent de nouvelles normes, transforment leurs habitudes. Autant dire que pour les parents, rien n'est simple, car tout se reconstruit.

Dans un contexte où les politiques publiques de soutien à la parentalité apportent des réponses aux questions et difficultés que rencontrent les parents, le mouvement familial a souhaité donner la parole aux parents d'enfants de 6 à 12 ans. L'enquête réalisée vise à mieux connaître la façon dont les parents perçoivent cette période de l'enfance, leurs questionnements mais aussi la manière dont ils s'approprient les différents outils qui sont à leur disposition pour les soutenir, pour répondre à leurs attentes et besoins et être mieux soutenus dans leur rôle éducatif.

## Méthode d'enquête

Les observations décrites sont issues des réponses données par questionnaires écrits, diffusés d'avril à juin 2016, auprès de 3000 familles allocataires CAF de la Creuse ayant au moins un enfant âgé de 6 à 12 ans au 31 décembre 2015.

Le questionnaire d'enquête, proposé pour une diffusion départementale/régionale est élaboré par un comité de pilotage de l'UNAF, composé de salariés et d'administrateurs des UDAF/URAF, auquel a participé l'UDAF de la Creuse et réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'UNAF et la CNAF. Sur l'ensemble du territoire français, 22 735 familles ont participé à cette enquête (enquête nationale consultable sur le site [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)).

**427 familles creusoises** ont répondu à cette enquête.

## Principes et objectifs de l'enquête

Ce document qui présente la synthèse des résultats de l'enquête apporte des connaissances sur les besoins des parents d'enfants de 6 à 12 ans et cible les actions à mettre en place pour les soutenir dans leur rôle de parents. Pour cela, il se propose d'aborder la thématique en trois parties.

**1.** Par comparaison avec la petite-enfance, il est question dans un premier temps de cerner les préoccupations des familles pour comprendre la façon dont est vécue cette « grande-enfance ». Comment les parents vivent-ils cette période ? Ont-ils des questionnements ? Un besoin d'aide ?

**2.** Les préoccupations qui sont exprimées peuvent donner lieu ou pas à la mobilisation de ressources variées pour répondre aux besoins. Quels moyens les parents mobilisent-ils alors pour répondre à leurs interrogations ? Vers qui se tournent-ils ? Internet et les réseaux sociaux constituent-ils des outils indispensables aux réponses des parents ?

**3.** Les actions de soutien à la parentalité sont nombreuses pour aider ces parents, mais pour autant, les connaissent-ils ? Quels sont les facteurs qui pourraient faciliter leur participation ? De nouvelles formes ne sont-elles pas à inventer ?



# L'éducation des 6-12 ans : entre préoccupations et attentes de soutien des parents

Vécue comme une période de latence, l'enfance de 6 à 12 ans est souvent qualifiée de calme par comparaison à la période tempétueuse de la préadolescence et de l'adolescence.

Une récente enquête du Haut Conseil de la Famille sur les besoins et attentes des parents en matière d'accompagnement, indique que ces derniers ont une perception de leur rôle et de leurs difficultés qui est différente selon l'âge des enfants. Dans cette étude, les parents de jeunes enfants (2 à 5 ans) et de plus grands (11 à 15 ans) déclarent avoir plus de difficultés à exercer leur rôle que ceux dont les enfants ont entre 6 et 11 ans.

Notre enquête qui cible les besoins des parents d'enfants de 6 à 12 ans, nuance les résultats précédents. En effet, si une majorité des répondants n'exprime pas de difficultés particulières pendant cette période de l'enfance (53%), 20% d'entre eux la jugent plus difficile que la petite enfance et seulement 19% plus facile.

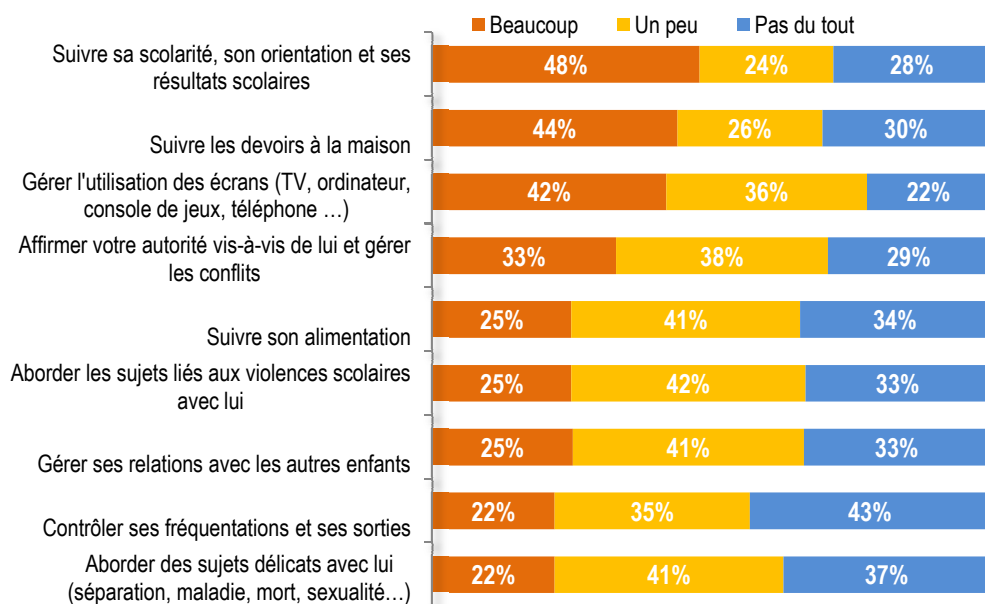
## Sujets de préoccupations des parents

L'enfant de 6 à 12 ans oscille entre les besoins du petit qu'il n'est plus et ceux du grand qu'il n'est pas encore. Assez logiquement, les parents ont des interrogations aussi diverses

et variées et relatives à la fois au jeune enfant (alimentation, santé et rythme de l'enfant) qu'à l'adolescent (relation et échanges parent-enfants).

L'enquête analyse les sujets qui préoccupent les parents au travers de 9 thématiques, comme la relation aux autres (gérer les relations de l'enfant, contrôler ses fréquentations, ses sorties), l'autorité (gérer les conflits, l'utilisation des écrans, affirmer son autorité), la scolarité (suivre la scolarité et l'orientation, gérer les devoirs à la maison), la santé (suivre son alimentation), pour mettre en avant leur degré de préoccupation et prioriser les sujets qui les interpellent le plus.

Principales préoccupations des parents



De façon générale, tous les parents se montrent à un moment ou à un autre, préoccupés par une question. Néanmoins, trois sujets se distinguent et les préoccupent plus particulièrement ; ils concernent le suivi de la scolarisation de l'enfant, le suivi des devoirs à la maison puis, la gestion des écrans.

### ● Scolarité : le passage dans la cour des grands est une préoccupation majeure

Au premier rang des préoccupations parentales figure la scolarité à la fois dans son suivi à long terme ou dans sa gestion quotidienne.

48% des parents déclarent être « beaucoup préoccupés » par le suivi de la scolarité de leur enfant, son orientation et ses résultats scolaires. Dans des proportions comparables,

la gestion quotidienne des devoirs à la maison les préoccupe tout autant (44% des répondants).

L'attention particulièrement importante que les parents accordent à ces deux sujets peut trouver une explication dans le fait que l'entrée en CP à 6 ans et au collège à 11 ans, constituent 2 moments clés de la scolarité de l'enfant et sont donc vécus comme une source de préoccupations particulièrement importantes pour eux. Le changement de niveau scolaire qui implique la découverte et l'adaptation dans un nouvel établissement, le passage symbolique dans la cour des grands à chacune de ces deux étapes, mais aussi de nouveaux modes de fonctionnement scolaire, de nouvelles attentes vis-à-vis de l'élève, peuvent expliquer en partie ce classement.

### ● Affirmer son autorité et gérer les écrans : deux autres préoccupations majeures

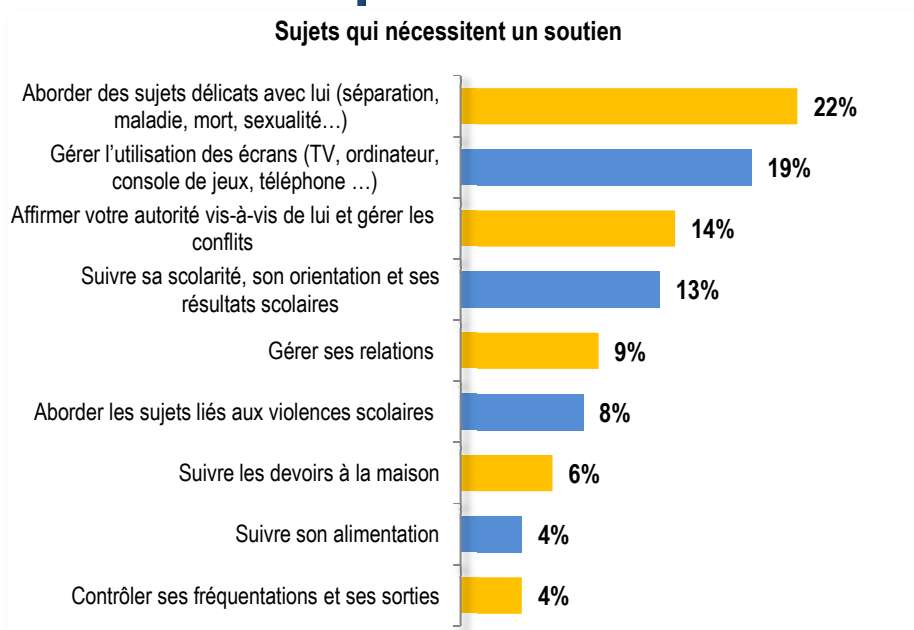
Le contrôle de l'utilisation des écrans s'impose comme une autre préoccupation ; 42% des répondants se montrent particulièrement préoccupés par cette question, la plaçant en troisième position.

La bonne utilisation des écrans au sein de la famille, thème plus large que celui du contrôle, renvoie à de nouveaux enjeux de l'éducation des enfants, auxquels doivent faire face les parents en gérant les éventuels conflits qui peuvent alors apparaître et où l'autorité est mise à mal. Parce qu'à cet âge l'enfant se découvre et aspire à une autonomie grandissante, du fait de ce nouvel environnement les parents peuvent alors être dans l'obligation de réajuster et réaffirmer leur autorité. C'est pourquoi la gestion des écrans renforce aussi ce besoin de devoir réaffirmer leur autorité et sont vécues comme des sources de préoccupations intimement liées.

D'autres préoccupations secondaires et d'ordre relationnel sont mises en avant par les parents. Ils se soucient de la façon d'aborder certains sujets avec leurs enfants, comme les violences scolaires ou bien ceux plus délicats comme la mort, la maladie. 25% et 22% d'entre eux l'expriment.

Les relations entre les enfants à ces âges changent et la grande nouveauté vient du plaisir que les jeunes ont à se retrouver entre eux. De leur côté, les parents expriment leurs préoccupations à devoir contrôler leurs fréquentations (22%) et gérer leurs relations avec les autres enfants (25%).

## Des besoins de soutien pas forcément là où on les attend le plus



Face à l'expression des sujets qui préoccupent le plus les parents, ceux-ci ont été amenés à définir et à hiérarchiser leurs besoins de soutien. Mais, la contrepartie de l'expression d'une préoccupation n'est pas nécessairement l'expression d'un besoin d'aide. En effet, par préoccupations, les parents peuvent entendre questionnements sans forcément être en demande d'aide. Cela s'explique par le fait, et c'est sur ce principe que reposent les REAAP, que se poser des questions est naturel et courant lorsque l'on est parent ; ils peuvent alors mettre en œuvre leur propre stratégie pour trouver les réponses à leurs questionnements.



Ainsi, lorsqu'ils doivent classer par ordre de préférence les trois thèmes pour lesquels ils auraient le plus besoin d'aide, le classement diffère de celui de leurs préoccupations. Certains sujets peuvent préoccuper les parents sans pour autant que cela se traduise par une demande d'aide et vice-versa.

Par exemple, le besoin d'aide se fait surtout ressentir quand ils doivent aborder des sujets délicats avec leur enfant (classé en 6ème position des préoccupations, mais en première position d'une demande d'aide). 22% des parents estiment que c'est sur ce sujet qu'ils auraient le plus besoin de soutien. A l'inverse, suivre la scolarité ou suivre les devoirs scolaires à la maison ne fait pas l'objet d'une demande prioritaire de soutien, ces thématiques ne viennent qu'en fin de classement. On peut en déduire

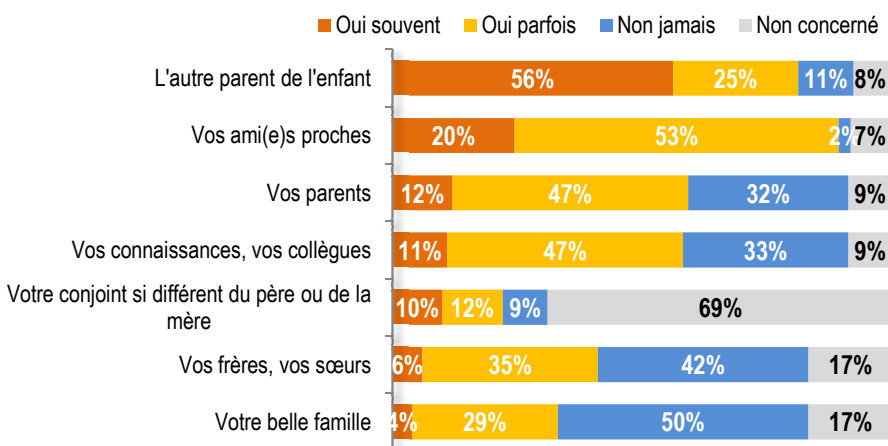
que sur certaines questions, les parents possèdent leurs propres réponses ou compétences et savent comment gérer ces situations. Par contre, des sujets qui portent sur l'actualité ou qui évoluent très rapidement, comme la gestion des écrans, interpellent les parents dans le recours à une aide. N'ayant pas encore suffisamment de recul et acquis certaines compétences, ils peuvent alors se sentir démunis. 19% des parents ayant répondu, estiment qu'ils auraient besoin qu'on les aide à affirmer leur autorité auprès de leur enfant.

## En réponse à leurs questions et préoccupations, les parents mobilisent des ressources

### L'entourage familial des parents, fortement sollicité...

Avec le développement des REAAP et des actions qui les accompagnent, les parents ont la possibilité de faire appel à différents interlocuteurs pour avoir une réponse à leurs questions ou difficultés. Un autre principe défendu par les REAAP, s'appuie sur la mobilisation des ressources parentales. Entourage familial, amical, professionnel, les réseaux sollicités par les parents sont nombreux.

#### Sollicitation de l'entourage familial des parents



L'enquête de 2008, « Vie de parent au quotidien », nous apprendait que lorsqu'ils rencontraient des difficultés, le répondant et son conjoint affirmaient savoir gérer la situation eux-mêmes (92%), cherchaient peu fréquemment un conseil ou une aide (80%) et savaient généralement quoi faire (92%). La famille et les amis étaient alors sollicités en priorité (respectivement 64% et 69%).

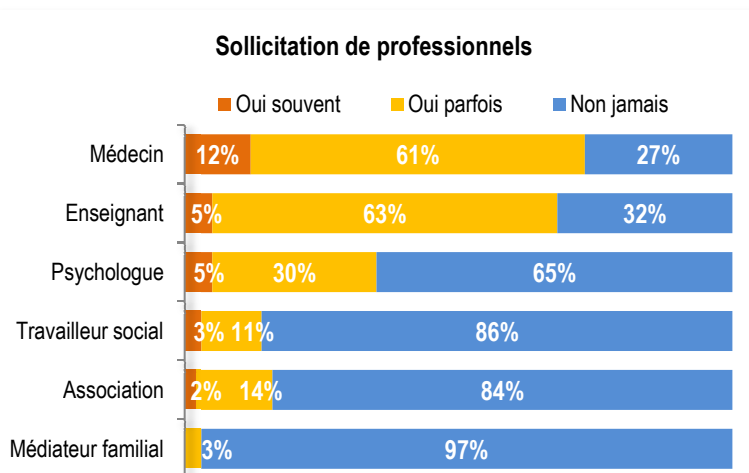
Qu'en est-il des familles de notre enquête ? Lorsqu'elles rencontrent des questionnements concernant leurs enfants de 6 à 12 ans, la plupart d'entre elles se tournent vers l'autre parent de l'enfant (81%). Mais les liens de solidarité jouent

également un rôle primordial en dehors du cercle conjugal, car les proches sont également sollicités (73%).

Les répondants consultent également leurs propres parents (59%) mais aussi leurs connaissances et collègues (58%). Par contre, fratrie et belle famille sont des membres moins souvent sollicités (dans 33% et 41% des cas), tandis que le conjoint, s'il n'est pas le père ou la mère de l'enfant est consulté en dernier recours.

## ... et complété par le soutien de professionnels

L'enquête de 2008 nous montrait que faire appel à une aide était une démarche perçue positivement et globalement facile à effectuer pour 66% des répondants. Selon ces derniers, un parent qui cherche un conseil ou une aide, est un parent qui reconnaît l'utilité d'un appui extérieur.



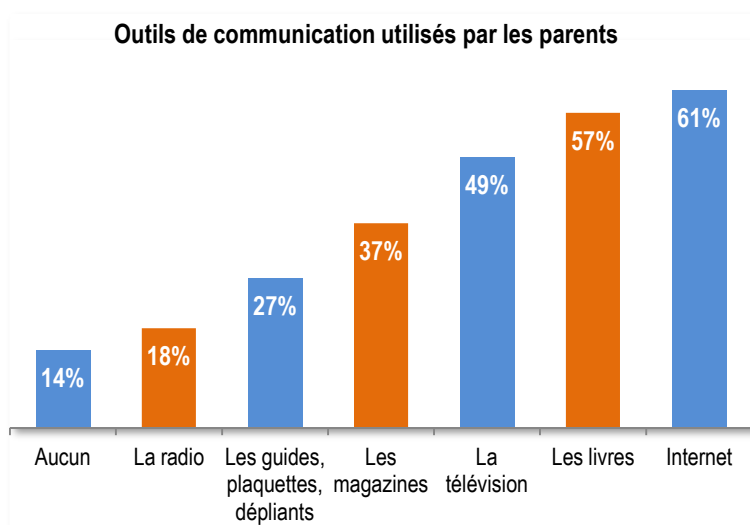
Lorsque les parents d'enfants de 6 à 12 ans ont des questions ou rencontrent des difficultés, c'est auprès de professionnels ciblés et considérés comme « proches » de leur entourage qu'ils se tournent. Le médecin généraliste ou le pédiatre et l'enseignant font parties des professionnels les plus souvent sollicités (74% et 68% des réponses).

Les professionnels de l'enfance, de la jeunesse et les professionnels du domaine social sont cités moins fréquemment ; le psychologue est sollicité par 35% des parents, tandis que l'éducateur et l'assistant social par 14%.

Les associations, qu'elles soient familiales, de parents d'élèves ou autres sont un appui pour 15% des parents interrogés, alors que seuls 2% d'entre eux, ont

déjà eu recours à un médiateur familial.

## Des outils de communication également utilisés



Pour trouver les réponses à leurs questions, les parents ont à leur disposition différents moyens d'information. Supports écrits, supports virtuels, ces outils sont nombreux et peuvent être utilisés de manières différentes. L'enquête cherche à savoir si les parents s'en emparent et si internet, en raison de sa présence, occupe une place particulière.

Comme on l'a vu précédemment, les multimédias, les écrans sont omniprésents dans la vie des familles. Ils délivrent une masse d'information et avec les réseaux sociaux, ils sont à l'origine de nouveaux modes de communication. Aussi, ces outils contribuent-ils d'une manière ou d'une autre à informer les parents ? Les parents les utilisent-ils ? Pensent-ils qu'ils ont une fonction d'information et d'aide au même titre que les relations avec leur

entourage ?

Parmi les outils d'information proposés aux familles, Internet est le plus utilisé par les parents : 61% l'affirment. Mais les supports écrits, qu'ils soient sous forme de livres, magazines, guides ou plaquettes sont également très utilisés. Les références bibliographiques au sujet de l'éducation des enfants sont nombreuses, ce qui explique que 57% des parents y ont recours. Se retrouvent aussi en tête de classement, les médias classiques comme la télévision qui est regardée par un répondant sur deux dans ce cadre et dans des proportions plus faibles, la radio (18%).

Quel que soit le moyen d'information utilisé, il est à mettre en relation avec l'usage qu'en ont les répondants.

En effet, même si 61% des répondants affirment consulter internet, seulement 6% confient le faire de façon fréquente, 26% « souvent », tandis que la majorité, 69%, indiquent s'y référer seulement parfois.

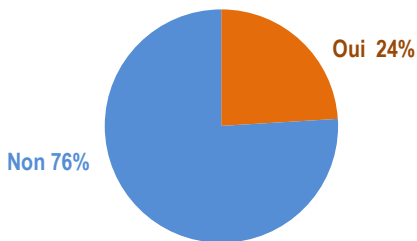
La qualité des sites consultés ne semble par ailleurs pas toujours au rendez-vous puisque seuls 38% des parents trouvent que les sites internet traitant des questions d'éducation sont de qualité. Les sites énumérés par les répondants, recouvrent des domaines assez vastes et concernent aussi bien des sites spécialisés de la santé (Dotissimo, Allo docteur, Santé magazine, Psychologie magazine,), des sites institutionnels (CAF, Education.gouv, MAIF, mon-enfant.fr), des sites sur la parentalité (apprendre à éduquer, grandir autrement, grandir avec Nathan, notre famille, Parents solos, parents), ou plus généralistes (Wikipédia).

Accompagnant souvent les sites internet, les forums de discussions et les réseaux sociaux sont néanmoins peu utilisés par les répondants pour trouver une réponse à leurs questions. Seulement 16% des parents les utilisent et quand ils y ont recours, ces outils semblent répondre aux attentes des internautes (65% des cas).

## En réponse aux besoins : mettre en place des actions de soutien selon certaines modalités

### Des actions qui privilégient les échanges

**Avez-vous connaissance des actions de soutien aux parents à proximité de chez vous ?**



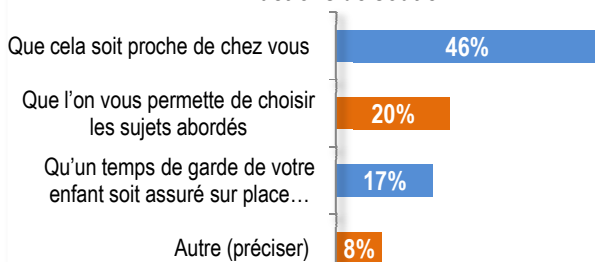
Les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents ont vocation à aider les parents dans l'exercice de leur fonction parentale en leur permettant d'échanger entre eux, en présence de professionnels ou d'intervenants spécialisés. Des actions sont alors mises en place et organisées par des structures associatives, institutionnelles et peuvent être animées par les parents eux-mêmes. Elles peuvent prendre la forme de groupes de paroles et d'échanges, de conférences, d'ateliers ou encore d'entretiens individuels.

L'enquête du Haut Conseil de la famille nous apprend à ce titre que, quel que soit l'âge de leurs enfants, les parents sont peu nombreux à déclarer avoir fréquenté un lieu proposant un appui. L'enquête « Vie de parent au quotidien » précisait quant à elle, la faible participation des parents aux actions de soutien par une méconnaissance de leur existence.

De la même façon, des actions destinées aux parents d'enfants de 6 à 12 ans sont également proposées. Comme les résultats des deux enquêtes précédemment citées, 76% des parents interrogés n'en ont pas connaissance, et quand ils connaissent l'existence d'actions, ils identifient surtout les activités de type groupes de paroles et d'échanges (51%), ainsi que celles réunissant parents et enfants autour d'ateliers (47%). Les conférences débats, comme les ciné-débats sont moins bien connus (33% des parents), ainsi que les entretiens individuels avec un professionnel (20%), mais peut-être car moins fréquemment organisés.

### Des leviers à mettre en place pour permettre une participation accrue des parents aux actions

**Facteurs facilitant la présence des parents aux actions de soutien**

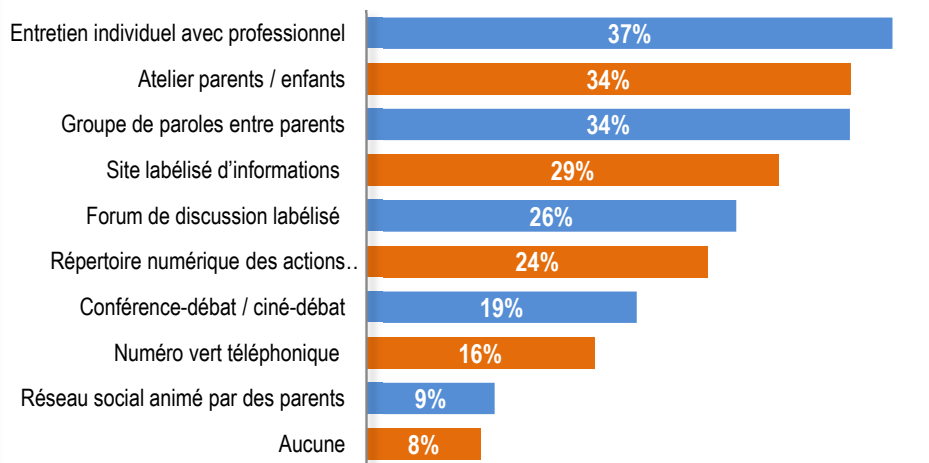


Face à la méconnaissance des actions, il est important de s'interroger sur les leviers à mettre en place pour permettre aux parents d'y avoir accès.

Appelés à préciser le « cahier des charges » de ces actions, les parents interrogés attendent avant tout qu'elles soient proches de chez eux (46%) et que l'occasion leur soit donnée de choisir le sujet abordé (20%). La possibilité de bénéficier d'un mode de garde pendant le moment de

l'action est un élément déterminant pour 17% des répondants. Dans une moindre mesure, la garantie de l'anonymat n'encouragerait que 8% des répondants.

### Actions prioritaires à mettre en place pour informer et soutenir les parents



En termes de modalités, plusieurs formats d'actions sont à imaginer et apparaissent pertinents aux yeux des parents interrogés. Ils sont notamment intéressés par des actions se déroulant sous la forme d'échanges individuels avec un professionnel (37%) et 34% aimeraient partager des moments avec leurs enfants au sein d'ateliers, ou bien échanger avec d'autres parents en présence de professionnels.

Les actions qui utilisent le support numérique (site internet d'informations labélisé, forum de discussion ou répertoire numérique) sont également plébiscitées. Plus

d'un parent sur 4 aimeraient pouvoir accéder à des informations via internet et les multimédias, mais ils sont moins intéressés par les actions de type conférence-débat (19%), pour autant ce sont celles qu'ils connaissent bien. Le fait alors de pouvoir choisir le sujet de ces conférences, serait-il un levier à une plus grande fréquentation ?

La mise en place d'un numéro vert téléphonique d'aide et de soutien ou bien un réseau social animé par des parents semblent le moins correspondre à leurs souhaits (16% et 9%). Mais, les parents se montrent plus intéressés par un lieu ressource «physique» centralisateur et proposant divers services, comme sur le modèle de ceux existants pour les adolescents ou la petite-enfance, de type maison des ados et PMI.

## Conclusion

### 6 - 12 ans : une période pas si tranquille que ça !



#### ● Emergence de préoccupations préadolescentes

Loin d'être un âge « sans problème », les 6 - 12 ans focalisent nombre de préoccupations dans une perspective de préparer au mieux l'adolescence.

Scolarité, régulation des écrans et question d'autorité, constituent quelques uns des enjeux éducatifs des parents d'enfants à ces âges, où la scolarité est un vecteur essentiel d'attention et d'investissement et la question des écrans, une autre préoccupation majeure. Parmi les sujets évoqués, bon nombre fait l'objet d'actions au moment de l'adolescence et mériterait d'être abordé préventivement entre 6 et 12 ans.

Sur ces sujets, comme sur d'autres, le lien avec les enseignants et les médecins semble déterminant pour aborder certaines questions. Etant identifiées comme les personnes vers lesquelles les parents se tournent en premier lieu, sont-elles pour autant bien formées à ces nouveaux enjeux ?

#### ● De nouvelles formules pour mieux soutenir les parents

Les attentes sur les formes de soutien font apparaître deux tendances : un souhait de personnalisation à travers l'intérêt porté aux entretiens individuels et l'importance du contact relationnel, par opposition au soutien avec des supports virtuels notamment numériques. Pour autant, l'une ou l'autre des formes ne doit pas être privilégiées et ne peut se suffire à elle-même. En effet, pour que toutes les familles puissent être mobilisées, il faut une complémentarité entre les différentes formes d'accompagnement et de soutien.